



**HOFFMANN
GREEN CEMENT**
Catalyseur
de la Transition
Carbone

Déclaration des performances Ciment H-IONA

N° 0333-CPR-104101

1. Code d'identification unique du produit type :

Ciment sursulfaté EN 15743 – SSC 32,5 N

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'Article 11, paragraphe 4 :

Technologie : SSC 32,5 N

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Préparation de béton, coulls.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'Article 11, paragraphe 5 :

**Hoffmann Green Cement Technologies
6 rue de la Bretauillère - Chaillé Sous les Ormeaux
85310 Rives de l'Yon
Usine : H1 - Bournezeau**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V du RPC :

System 1+



**HOFFMANN
GREEN CEMENT**
Catalyseur
de la Transition
Carbone

Déclaration des performances Ciment H-IONA

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié de certification AFNOR du produit n°0333-CPR-104101 a effectué la détermination du produit SSC 32,5 N sur la base d'essais de performances (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre sur le marché le produit relevant du système 1+, puis a délivré le certificat de constance de constance des performances.

8. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Constituants et composition des ciments sursulfatés (sous-familles)	SSC	EN 15743 :2010+A1 :2015
Résistance à la compression (à court terme et courante)	32,5 N	
Temps de prise	Satisfait à l'exigence	
Résidus insolubles	Satisfait à l'exigence	
Perte au feu	Satisfait à l'exigence	
Stabilité	Satisfait à l'exigence	
Teneur en SO ₃	Satisfait à l'exigence	
Teneur en chlorure	Satisfait à l'exigence	
Chaleur d'hydratation	Satisfait à l'exigence	

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Julien BLANCHARD – Président du directoire

Le : 08/04/25

Signature :